



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@cccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N° 2014-88 du 08 juillet 2014

OBJET : Galerie de l'Alpe au Lautaret - Convention avec l'Université Joseph Fourier

Rapporteur : M. Le Président

Le 08 juillet 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 02 juillet 2014 en la salle du Dôme au Monétier les bains sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 35

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 41

Mme Claude JIMENEZ est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
Mme Francine DAERDEN à M. Bruno DAVANTURE
M. Maurice DUFOUR à Mme Renée PETELET
Mme Nicole GUERIN à M. Gérard FROMM
M. Gilles MARTINEZ à M. Eric PEYTHIEU
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de tourisme scientifique et en particulier de gestion du Jardin Alpin du Lautaret,

Vu la convention de Pôle d'Excellence Rurale signée le 15 février 2012 avec l'Etat et l'Université Joseph Fourier en vue du financement de la Galerie de l'Alpe au Lautaret,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2017-027 en date du 13 février 2014 approuvant la signature d'une convention de partenariat avec l'Université Joseph Fourier pour le financement de la Galerie de l'Alpe au Lautaret,

Considérant la modification du coût prévisionnel de l'opération, qui passe de 2 415 000 € HT à 2 250 000 € HT, soit 2 700 000 € TTC,

Considérant les modifications mineures des modalités de versement de la subvention suggérées par l'Université Joseph Fourier,

Vu l'avis favorable de la commission Affaires Générales et Finances en date du 2 juin 2014,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 19 mai 2014,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve les termes de la convention de partenariat avec l'Université Joseph Fourier annexée à la présente, qui annule et remplace la convention approuvée par le Conseil communautaire du 13 février 2014,
- Autorise le Président à signer cette convention,
- Approuve le versement d'une subvention de 100 000 € à l'Université Joseph Fourier pour la construction de la Galerie de l'Alpe du Lautaret en deux versements égaux, l'un en 2014, l'autre en 2015, dans les conditions précisées par la convention,
- Approuve les termes de l'avenant à la convention de Pôle d'Excellence Rurale annexé à la présente,
- Autorise le Président à signer cet avenant.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 11 JUL. 2014